

OF / CFA FORMANYL

26 avenue de la FONTVIN " Centre Médical de la Fontvin
34970 LATTES
Email: contact@formanyl.com
Tel: 0614775475



LA BIENTRAITANCE

Les intervenants à domicile doivent être sensibilisés à cette politique et doivent connaître les obligations prévues par les textes.

Cette formation vise à clarifier les notions de maltraitance et de bientraitance et répondre ainsi aux exigences liées à l'accompagnement des personnes et aux recommandations de la HAS.

Durée: 14.00 heures (2.00 jours)

Prix indicatif par apprenant HT: 420.00 €

Profils des stagiaires

Prérequis

Accessibilité et délais d'accès

Les personnes en situation de handicap bénéficient d'un suivi et d'un accompagnement adapté par le référent handicap. Pour tout besoin d'adaptation, merci de nous contacter.

Qualité et indicateurs de résultats

Résultats attendus à l'issue de la formation

Les apprenants :

1. Sauront ce que recouvre la notion de maltraitance.
2. Connaîtront le cadre légal et réglementaire régissant la prévention et la lutte contre les maltraitements.
3. Connaîtront la conduite à tenir en cas de suspicion de maltraitance.
4. Sauront ce que recouvre la notion de bientraitance.
5. En déclineront les principales applications dans la pratique professionnelle.

Objectifs pédagogiques

Perfectionnement, élargissement des compétences

- Repérer les conduites à tenir face à la maltraitance ou la violence
- Identifier à partir de réflexions en commun la notion de maltraitance et ses limites.
- S'interroger sur ses propres comportements et pratiques en tant que professionnel.
- Evaluer le degré d'inconfort, de non-respect du patient que certaines de ces pratiques engendrent.
- Identifier les différents aspects de la maltraitance ou de la violence et en connaître les facteurs de risques

Contenu de la formation

OF / CFA FORMANYL

26 avenue de la FONTVIN " Centre Médical de la Fontvin

34970 LATTES

Email: contact@formanyl.com

Tel: 0614775475



Programme

- La maltraitance Définition de la maltraitance
 - - Les différentes formes de maltraitance : la classification internationale
 - - Les facteurs de risque en milieu familial - De la part de la famille
 - - De la part de la personne handicapée
 - Repérer les signes et indices de maltraitance
- Que faire lorsqu'on suspecte ou qu'on constate un fait de maltraitance ?
 - La notion de signalement
 - - Ce que dit la loi. Les obligations des professionnels.
 - - Les erreurs à ne pas commettre
 - - La communication avec le service.
 - Le traitement des signalements de maltraitance
 - - Quels sont les partenaires du service ?
 - - Le rôle des institutions
- La bientraitance
 - Le contexte actuel de la promotion de la bientraitance
 - - La volonté nationale.
 - - Les recommandations de l'ANESM.
 - Les principes d'une dynamique de bientraitance
 - - Le respect d'autrui.
 - - L'adaptation à la personne : la prise en compte des besoins, des désirs.
 - - L'accompagnement vers l'autonomie.
 - - La reconnaissance de l'usager « acteur » de sa prise en charge.
 - - La manière d'être et de penser, - La dimension éthique.
- Les prérequis de la bientraitance
 - - La connaissance de la personne.
 - - Le respect inconditionnel et une réelle reconnaissance.
 - - Quelques rappels : les besoins fondamentaux de l'être humain,
 - les notions de dépendance, d'autonomie, de perte d'autonomie.
- Les applications pour les intervenants à domicile : Comment appliquer une démarche de bientraitance à la prise en charge des personnes ?
 - Travail avec le groupe sur les déclinaisons concrètes d'une attitude bientraitance dans les domaines suivants :
 - L'attitude professionnelle :
 - - Le secret ou la discrétion professionnelle, le comportement, la communication, etc...
 - Respect de la personne, de sa dignité, de sa singularité :
 - - Prise en compte de ses habitudes de vie, de son intimité, des valeurs, etc...
 - Recherche et prise en compte de l'expression de la personne aidée.
 - Maintien des positionnements professionnels neutres et sans jugement de valeur dans les relations avec les aidants familiaux.

Organisation de la formation

Modalité pédagogique

Formation présentielle

Equipe pédagogique

Equipe pédagogique

Formateurs-formatrices professionnels - elles du métier et formés-es à la pédagogie pour adultes

Responsable de formation

Direction de centre

Conseiller-conseillère emploi

Équipe administrative

Référent handicap

Un Référent Central Handicap coordonne les actions menées pour faciliter l'intégration des personnes en situation de handicap et la réussite

OF / CFA FORMANYL | 26 avenue de la FONTVIN " Centre Médical de la Fontvin LATTES 34970 | Numéro SIRET: 89237527000014 |

Numéro de déclaration d'activité: 76341100434 (auprès du préfet de région de: OCCITANIE)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat.

OF / CFA FORMANYL

26 avenue de la FONTVIN " Centre Médical de la Fontvin

34970 LATTES

Email: contact@formanyl.com

Tel: 0614775475



dans le parcours de formation des personnes en situation de handicap.

Une Personne Ressource Handicap est nommée au sein de chaque site de formation. Son rôle est de proposer un accompagnement aux apprenants en situation de handicap qui rencontrent des difficultés de formation, d'insertion professionnelle, de transport et de vie au quotidien. Elle contribue aux réponses personnalisées et adaptées à leurs besoins et à leur situation. Elle collabore également avec les acteurs de l'accompagnement de l'apprenti dans son parcours de formation et vers l'emploi.

Pour en savoir plus :

<https://www.agefiph.fr/>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31029>

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Certification

Modalité d'obtention de la certification

1. Une évaluation individuelle de la satisfaction des participants au regard de leurs attentes initiales. Elle est réalisée par le biais d'un questionnaire individuel qui sera transmis par nos soins aux stagiaires en fin de session. 2. Une synthèse des questionnaires est adressée au responsable de formation. 3. Une auto-évaluation collective des acquis de la formation. 4. Une synthèse de cette auto-évaluation est adressée au responsable de formation.